Registre de Commerce et des Sociétés
Numéro RCS : B161406
Référence de dépôt : L160135934
Déposé et enregistré le 21/07/2016

L.L.A.M S.A.

Siège social : 8, Avenue du Swing L-4367 Belvaux

R.C.S. Luxembourg : B 161.406

Société de droit luxembourgeois, constituée en date du 31 mai 2011 par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°1797 du 06 août 2011.

Dont les statuts ont été modifiés en date du 09 juin 2011, par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°1906 du 19 août 2011.

Dont les statuts ont été modifiés en date du 14 juin 2011, par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°1917 du 20 août 2011.

Dont les statuts ont été modifiés en date du 14 juin 2011, par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°1917 du 20 août 2011.

Dont les statuts ont été modifiés en date du 19 octobre 2011, par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°2649 du 02 novembre 2011.

Dont les statuts ont été modifiés en date du 12 janvier 2012, par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°266 du 01 février 2012.

Dont les statuts ont été modifiés en date du 02 mars 2012, par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°1011 du 19 avril 2012.

Dont les statuts ont été modifiés en date du 01 juin 2015, par-devant Maître Carlo WERSTANDT, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C N°2089 du 14 août 2015.

Le Conseil d'Administration se compose de quatre membres :

Monsieur Jérôme THILL, Administrateur.

Monsieur Stéphane GIDENNE, Administrateur délégué.

Madame G. Perez-Lecomte, Administrateur.

Madame Catherine RONDOT COURBOILLET, Présidente du Conseil d'Administration.

Commissaire aux comptes :

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à r.l. établie et ayant son siége social à L-1471 Luxembourg, BP1443, 400 route d'Esch, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 65 477, Réviseur d'entreprises agréé.

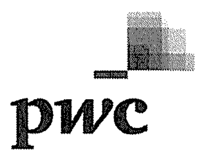
L.L.A.M S.A.

Siège social : 8, Avenue du Swing L-4367 Belvaux

R.C.S. Luxembourg : B 161.406

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2015

	Origines	Affectations
1. Résultat de l'exercice	2 949 750,00	
2. Report à nouveau exercices précédents	6 597 087,00	
3. Prime d'émission		
4. Autres réserves		
5. Réserve impôt fortune disponible		
6. Acomptes sur dividendes		
1. Prime d'émission		
2. Réserve légale		147 489,00
3. Réserves statutaires		
4. Réserves impôts fortune imputés		883 200,00
5. Report à nouveau sur exercices suivants		
6. Rémunérations du CA et Commissaire		
7. Dividendes bruts mis en paiement		8 516 148,00
TOTAUX	**9 546 837,00**	**9 546 837,00**



Rapport d'audit

A l'Actionnaire de
L.L.A.M., Laboratoire Luxembourgeois d'Analyses Médicales S.A.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L.L.A.M. S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

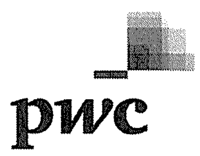
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518



Rapport d'audit

A l'Actionnaire de
L.L.A.M., Laboratoire Luxembourgeois d'Analyses Médicales S.A.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L.L.A.M. S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518

3 Etat de la situation financière

Etat de la situation financière	Note (s)	31/12/2015	31/12/2014
En euros arrondis			
Ecart d'acquisition	Note 8.9	64 088 492	64 088 492
Autres immobilisations incorporelles	Note 8.10	148 156	105 603
Concessions, brevets et droits similaires		148 156	105 603
Frais d'établissement		28 229	
Immobilisations corporelles	Note 8.10	11 844 803	4 730 410
Véhicules et machines		226 942	360 132
Autres installations, outillage et mobilier		11 617 861	1 680 428
Immobilisations corporelles en cours		-	2 689 850
Autres actifs financiers	Note 8.11	21 586	21 561
Actifs d'impôt différé	Note 8.12	-	-
ACTIFS NON COURANTS		**76 131 266**	**68 946 066**
Stocks	Note 8.13	291 761	650 820
Créances clients et autres débiteurs	Note 8.14	2 464 705	2 789 862
Autres actifs courants	Note 8.14	369 920	249 391
Créances financières courantes	Note 8.15	12 492 193	6 004 261
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.16	2 667 840	11 116 925
ACTIFS COURANTS		**18 286 419**	**20 811 259**
TOTAL DES ACTIFS		**94 417 685**	**89 757 325**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Etat de la situation financière

En euros arrondis

	Note (s)	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital		31 221 000	31 221 000
Prime d'émission et primes assimilées		298 914	298 914
Réserve légale		1 201 840	815 395
Autres Réserves		2 398 610	1 653 235
Résultats reportés		6 597 087	-
Résultat de l'exercice		2 949 750	7 728 907
Acomptes sur dividendes		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**44 667 200**	**41 717 451**
Dettes financières à plus d'un an	Note 8.18	38 390 293	36 204 088
Avantages au personnel			
Passifs d'impôt différé	Note 8.12	174 236	114 261
Autres passifs non courants	Note 8.19	13 275	344 500
PASSIFS NON COURANTS		**38 577 804**	**36 662 849**
Dettes financières à moins d'un an	Note 8.18	2 485 287	2 441 884
Provisions pour risques et charges	Note 8.20	48 078	2 500
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Note 8.21	2 592 990	1 111 791
Autres passifs courants	Note 8.22	6 046 326	7 820 850
PASSIFS COURANTS		**11 172 681**	**11 377 025**
TOTAL DES PASSIFS		**94 417 685**	**89 757 325**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

4 Compte de résultat

Compte de résultat *En euros arrondis*	Note (s)	01/01/2015-31/12/2015	01/01/2014-31/12/2014
Chiffre d'affaires	Note 8.5	29 747 554	35 547 519
Autres produits de l'activité	Note 8.6	103 421	66 319
Achats consommés		(4 861 716)	(4 637 626)
Autres achats et charges externes		(8 303 549)	(6 626 871)
Charges de personnel	Note 8.7	(8 844 530)	(10 006 431)
Variations nettes des amortissements et des dépréciations		(1 584 115)	(1 036 195)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		6 257 065	13 306 715
Autres produits et charges d'exploitation		125 076	(60 120)
RESULTAT OPERATIONNEL		6 382 141	13 246 594
Produits financiers	Note 8.8	156 080	105 672
Charges financières	Note 8.8	(2 252 809)	(1 966 580)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(2 096 729)	(1 860 908)
Autres produits et charges financiers	Note 8.8	-	50 000
RÉSULTAT FINANCIER		(2 096 729)	(1 810 908)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		4 285 412	11 435 686
Impôt	Note 8.12.1	(1 335 662)	(3 706 780)
RESULTAT NET TOTAL		2 949 750	7 728 907

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

5 Etat du résultat global

Etat du résultat global

En euros arrondis

	01/01/2015-31/12/2015	01/01/2014-31/12/2014
RESULTAT NET TOTAL	**2 949 750**	**7 728 907**
Autres éléments du résultat global après impôt		
Différence de conversion	-	-
Partie efficace des profits et pertes sur instruments de couverture dans les couvertures de flux de trésorerie	-	-
Ecarts actuariels sur les engagements sociaux à prestations définies	-	-
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	**2 949 750**	**7 728 907**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

6 Etat de variation des capitaux propres

	Capital social	Prime d'émission et primes assimilées	Réserves légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	Acomptes sur dividendes	Total
Solde au 31 Décembre 2013	**31 221 000**	**298 914**	**476 972**	**749 085**	**-**	**6 768 455**	**(3 600 000)**	**35 914 426**
Affectation des résultats de l'exercice précédent	-	-	338 423	904 150	1 925 882	(6 768 455)	3 600 000	(0)
Dividendes payés	-	-	-	-	(1 925 882)	-		(1 925 882)
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	-				-	7 728 907		7 728 907
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve de consolidation	-	-	-		-	-	-	-
Résultat global total de la période	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7 728 907**	**-**	**7 728 907**
Transactions avec les propriétaires de la Société, comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Contributions des propriétaires et distributions aux propriétaires de la société	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre (boni de fusion LTE)	-		-	-	-	-	-	-
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes : Acompte	-	-	-	-		-		
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la société	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Variation des parts d'intérêts dans des filiales								
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de la filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires de la société	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Solde au 31 Décembre 2014	**31 221 000**	**298 914**	**815 395**	**1 653 235**	**-**	**7 728 907**	**-**	**41 717 451**
Affectation des résultats de l'exercice précédent	-	-	386 445	745 375	6 597 087	(7 728 907)		-
Dividendes payés	-	-	-	-		-		-
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	2 949 750	-	2 949 750
Résultat	-				-	-		-
Total des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global total de la période	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2 949 750**	**-**	**2 949 750**
Transactions avec les propriétaires de la Société, comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Contributions des propriétaires et distributions aux propriétaires de la société	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre (boni de fusion LTE)	-		-	-	-	-	-	-
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes : Acompte	-	-	-	-		-		-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-		
Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la société	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Variation des parts d'intérêts dans des filiales								
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle sans modification de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Participations ne donnant pas le contrôle lors de l'acquisition de la filiale	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires de la société	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Solde au 31 Décembre 2015	**31 221 000**	**298 914**	**1 201 840**	**2 398 610**	**6 597 087**	**2 949 750**	**-**	**44 667 200**

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

7 Tableau des flux de trésorerie

Résultat net total de la Société		2 950		7 729
Elimination des amortissements et provisions		1 574		13
Elimination de la variation des impôts différés		60		138
Elimination du résultat financier		2 097		1 861
Elimination des plus ou moins values de cession		149		19
Total marge brute d'autofinancement		**6 829**		**9 760**
Variation du BFR lié à l'activité	-	6 532	-	4 002
Flux net généré par (affecté à) l'activité		**297**		**5 758**
Acquisition d'immobilisations	-	5 809	-	2 720
Cession d'immobilisations		54	-	19
Incidence des variations de périmètre		-		
Total flux net provenant des (affecté aux) investisse	**-**	**5 755**	**-**	**2 739**
Dividendes versés à la société mère			-	1 925
Emissions d'emprunts				9 048
Remboursements d'emprunts	-	2 731	-	3 538
Intérêts financiers payés	-	260	-	100
Total flux net provenant du (affecté au) financemer	**-**	**2 991**		**3 485**
Variation de trésorerie	**-**	**8 449**		**6 504**
Trésorerie d'ouverture		*11 117*		*4 613*
Trésorerie de clôture		*2 668*		*11 117*

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

8 Notes aux états financiers

8.1 Entité présentant les états financiers

La Société L.L.A.M. S.A. Anciennement : L.L.A.M. Project S.A (la « Société ») a été constituée le 31 Mai 2011 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée. L'adresse du siège social est le 8, avenue du Swing, L-4367 Belvaux.

L'exercice social de la Société commence le 1 er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

La Société a pour objet l'exploitation d'un laboratoire d'analyses médicales, comprenant notamment toutes prestations constitutives d'examens de laboratoires et d'analyses de biologie médicale.

La Société est détenue à 100% par la société Cerba HealthCare Belgium SPRL (anciennement L.B.S SPRL), société de droit belge ayant son siège social à Avenue Joseph Wybran 45A, 1070 Bruxelles (Belgique). Le 11 Décembre 2015 en effet, la société L.B.S. SPRL, situé au 196, Chaussée d'Alsemberg B-1190 Bruxelles, a fusionné avec C.R.I SPRL et en même temps elle a modifié le nom en Cerba HealthCare Belgium SPRL et le siège social à l'adresse ci-dessus reporté.

Cerba HealthCare Belgium SPRL fait partie du Groupe contrôlé par la société CERBA HEALTHCARE S.A.S. (anciennement Cerba European Lab S.A.S.), société de droit français ayant son siège social au 7/11, Rue de l'Equerre à F-95310 Saint Ouen l'Aumône.
CERBA HEALTHCARE S.A.S. est à la tête d'un Groupe qui est un acteur majeur européen dans le domaine de la biologie médicale. Les comptes annuels consolidés du Groupe sont déposés en France conformément à la législation en vigueur.

En date du 27 Juillet 2011, la société L.L.A.M. Project S.A. a absorbé, par voie de fusion, la société LABORATOIRES LUXEMBOURGEOIS D'ANALYSES MEDICALES S.A., en abrégé L.L.A.M.

Le 19 Octobre 2011, s'est réunie une assemblée générale des actionnaires et a décidé de modifier la dénomination sociale de la société « L.L.A.M. Projet S.A. » en « L.L.A.M. S.A. » et de transférer le siège social du L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich vers le L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel avec effet au 17 Septembre 2011.

En date du 12 Janvier 2012, un projet de fusion a été dressé par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Junglinster (Grand-duché de Luxembourg). La société L.L.A.M. S.A., a absorbé, par voie de fusion, la société Labo Technical Equipment S.A. (« LTE »), sa filiale détenue à 100%, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 37, rue Romain Fandel, L-4149 Esch-sur-Alzette sous le numéro B 86771.

La fusion-absorption de LTE avec date d'effet au 1er Janvier 2012 a donné lieu à un boni de fusion de 298 913,79 EUR, suite à l'absorption de LTE par la société à la valeur comptable.

En date du 1er Juin 2015 une Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société de L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel, à L-4367 Belvaux, 8, avenue du Swing (Commune de Sanem).

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers au 31 Décembre 2015 le 15 Juin 2016. Ces comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui devrait être convoquée le 04 Juillet 2016.

8.2 Base de préparation

8.2.1 Déclaration de conformité

Au 31 Décembre 2015, les états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables internationales (normes IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015. Une présentation détaillée de ces normes sont disponibles sur le site internet de la commission Européenne :
http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers sont exposées ci – après.

La Société a analysé les normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC publiés et approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2015 et applicables au plus tard pour les exercices ouverts au 1er janvier 2015, ainsi que ceux publiés mais non encore approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2015.

Révisions, amendements et interprétations des normes IFRS applicables à compter du 1er janvier 2015 :

- Améliorations Annuelles (Cycle 2011-2013)

Nouvelles normes, révisions de normes IFRS et interprétations publiées par l'IASB mais non encore applicables ou non appliquées de manière anticipée par le Groupe :

***Applicables au 1er Janvier 2015 avec anticipation possible et mais non adoptées par la société :**

- Amendement à IAS19 : Avantage au Personnel : Contribution des salariés
- Améliorations Annuelles (Cycle 2010-2012)

***Non encore applicables au 1er janvier 2015:**

- Améliorations Annuelles (Cycle 2012-2014)
- Amendement à IAS 16 et IAS 41 : actifs biologiques
- Amendement à IFRS 11 : Comptabilisation d'acquisition d'intérêts des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune
- Amendement à IAS 16 et IAS 38 : Clarification des méthodes acceptables de dépréciation et amortisation
- Amendement à IAS 1 : Présentation des états financiers
- IFRS 14 : Comptes de report réglementaires

- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés de contrats clients
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement
- Amendement à IFRS 10 et IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une une entreprise associée ou une coentreprise
- Amendement IAS 12 : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes
- Amendements IAS 7 : Présentation des états financiers
- IFRS 9 : Instruments financiers
- IFRS 16 : Leasings

L'incidence sur les états financiers des textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2015 et non encore en vigueur dans l'Union Européenne est en cours d'analyse. La Société n'anticipe pas d'incidence significative sur les comptes.

La Société ne s'attend pas à ce que les autres textes potentiellement applicables aux exercices ouverts après le 31 décembre 2015 aient un impact significatif sur les comptes de la Société.

8.2.2 Base d'évaluation

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur.

8.2.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Conformément à IAS 21, les éléments inclus dans les états financiers de la Société sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités.

Les états financiers sont présentés ainsi en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies à l'euro le plus proche.

8.2.4 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugement d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Les hypothèses et estimations concernent principalement :

- L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition (hypothèses décrites à la note 8.4 Ecarts d'acquisition).

8.3 Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées dans les états financiers de cet exercice et ont été appliquées systématiquement par la Société.

8.3.1 Instruments financiers

8.3.1.1 Actifs financiers non dérivés

La Société comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction qui est la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou lorsque les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Tout intérêt créé ou conservé par la Société dans des actifs financiers transférés est comptabilisé séparément comme actif ou passif.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et présentés pour leur solde net dans l'état de situation financière si et seulement si la Société a juridiquement le droit de compenser les montants et a l'intention soit de les régler pour un montant net soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué de toute perte de valeur. Les prêts et créances comprennent les créances clients et autres créances.

8.3.1.2 Passifs financiers non dérivés

La Société comptabilise initialement les dettes émises et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres passifs financiers (y compris les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction qui est la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

La Société classe les passifs financiers non dérivés dans la catégorie des autres passifs financiers. De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres passifs financiers comprennent les emprunts, les découverts bancaires, les dettes fournisseurs et autres dettes.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

8.3.1.3 *Capital*

Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Le capital souscrit s'élève au 31 Décembre 2015 à EUR 31 221 000 et est représenté par 312 210 actions d'une valeur d'EUR 100,00 entièrement libérées.

8.3.2 Immobilisations corporelles

8.3.2.1 *Comptabilisation et évaluation*

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

Le profit ou perte sur cession d'immobilisations corporelles (correspondant à la différence entre le produit de cession net et la valeur comptable de l'immobilisation) est comptabilisé dans le compte de résultat.

8.3.2.2 *Coûts ultérieurs*

Les coûts ultérieurs sont activés uniquement quand il est probable qu'il y aura des avantages économiques associés à cet élément qui iront à la Société. Les dépenses liées aux réparations et à la maintenance sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

8.3.2.3 *Amortissement*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties, selon le mode linéaire dans le compte de résultat, sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que la Société ait une certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire à la fin du contrat de location. Les terrains ne sont pas amortis.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties à partir du moment où elles sont installées et prêtes à être utilisées, ou pour les biens produits en interne, à partir du moment où l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- Licences 5 ans
- Installations et équipements industriels 5-10 ans
- Agencements 5-10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 4-5 ans
- Mobilier 5-10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque date de reporting et ajustés si nécessaire.

8.3.3 Ecart d'acquisition

8.3.3.1 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part de la Société dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

Les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition résultant des acquisitions de filiales sont inclus dans les actifs incorporels. Pour l'évaluation initiale de l'écart d'acquisition, voir note 8.3.3.

Evaluation ultérieure

L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation de manière annuelle ou dès que les événements ou circonstances indiquent qu'il a pu se déprécier. L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur enregistrées sur l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation.

Dans ce cadre, l'Unité Génératrice de Trésorerie (l'UGT) déterminée pour la Société est la suivante :

UGT Biologie de Proximité Luxembourg : Cette UGT couvre l'activité de laboratoire d'analyse de ville au Luxembourg.

8.3.4 Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus du bailleur font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en moins des charges sur la durée du contrat de location.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple et n'est pas comptabilisé dans l'état de la situation financière de la Société.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

8.3.5 Stocks

Les stocks de produits finis, principalement composés de réactifs et de consommables sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, majoré des frais accessoires. Ils sont évalués TVA comprise sous déduction du prorata de TVA applicable.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré - premier sorti.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la vente.

8.3.6 Dépréciation

8.3.6.1 Actifs financiers non dérivés

Un actif financier qui n'est pas classé comme à la juste valeur par le biais du compte de résultat est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un ou plusieurs événements se sont produits après la comptabilisation initiale de l'actif, et que ces événements ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif, qui peut être estimé de façon fiable.

Actifs financiers valorisés au coût amorti

La Société analyse les indications de dépréciation pour les actifs financiers valorisés au coût amorti, les prêts et créances, à la fois au niveau de l'actif spécifique et à un niveau collectif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés. Les pertes sont comptabilisées en résultat sur la ligne « Variation nette des amortissements et dépréciations » et enregistrées dans un compte de dépréciation en moins des prêts et créances. Lorsqu'un événement survient après la constatation de la dépréciation, et que celui-ci a pour conséquence de diminuer le montant de la perte de valeur, la réduction de la perte de valeur est reprise en résultat.

8.3.6.2 Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers de la Société, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Les écarts d'acquisition à durée d'utilité indéterminée sont testés chaque année. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) auquel il appartient est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou UGT

Pour les besoins des tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, les UGT auxquelles l'écart d'acquisition est alloué sont regroupées de telle façon que le niveau auquel le test de dépréciation est mené reflète le niveau le plus bas auquel l'écart d'acquisition fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne, le regroupement des UGT étant limité au secteur opérationnel. L'écart d'acquisition acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre de l' UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'UGT(d'un groupe d'UGT), puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT (du groupe d'UGT) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT(du groupe d'UGT).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

8.3.7 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

8.3.8 Produits

8.3.8.1 Prestations de services

Les produits provenant de la vente de services dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes.

Les activités de biologie de proximité sont exercées à travers l'exploitation de laboratoires d'analyses de biologie médicale. Le chiffre d'affaires lié aux analyses/tests effectués est reconnu lors de la validation du dossier par le biologiste (date de rendu des résultats au client).

8.3.9 Produits financiers et charges financières

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- Le coût de l'endettement brut qui inclut les charges d'intérêts, le résultat des produits dérivés de taux affectés à la dette brute lorsqu'ils sont qualifiés comptablement d'instrument de couverture.
- La rubrique « Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie », qui comprend les revenus des placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits financiers et charges financières comprennent principalement le résultat de change et les variations de juste valeur des produits dérivés non qualifiés comptablement d'instruments de couverture.

8.3.10 Impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de reporting, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des coentreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ; et
- Les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Pour la détermination des montants d'impôt exigible et d'impôt différé, la Société prend en compte l'impact des positions incertaines d'impôt et les taxes additionnelles et intérêts qui pourraient être dus.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

8.3.11 Présentation des données financières comparatives

Aucun changement à reporter.

8.4 Prise de contrôle de la Société

Le 10 juin 2011, la Société anciennement L.L.A.M. Project S.A. (numéro RCS B 161 406) a réalisé l'acquisition de 100% des titres de la Société L.L.A.M. S.A. (numéro RCS B 159.336). Cette opération a été financée par un apport financier de la société CERBA EUROPEAN LAB S.A.S.(actuellement Cerba Healthcare S.A.S.), et également par des emprunts bancaires.

Le 23 Janvier 2013, la Société a réalisé l'acquisition de 100% de l'exploitation du laboratoire d'analyses médicales du Centre Thermal de Mondorf-les-Bains.

Ces acquisitions ont donné lieu à la constatation de goodwill suivant :

En K€	L.L.A.M	Centre Thermal Mondorf	TOTAL
Actif net acquis	933	13	
Annulation fonds de commerces	(1 812)	-	
Actif net acquis retraité en juste valeur	**(879)**	**13**	
% de participation	100,00%	100,00%	
Juste valeur des actifs nets acquis	**(879)**	**13**	
Prix d'acquisition	**62 422**	**800**	
Ecart d'acquisition LLAM	**63 301**	**787**	**64 088**

8.5 Produits

Le montant net du chiffre d'affaires correspond aux prestations de services.

En € arrondi

Chiffre d'affaires	Période du 1 Janvier 2015 au 31 Décembre 2015	Période du 1 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014
Prestations de service	2 095 616	2 273 823
Prestations laboratoire "CNS"	27 651 938	33 273 696
Total	**29 747 554**	**35 547 519**

Les prestations de service vendues correspondent à la réalisation d'analyses diagnostics pour le compte de patients, de laboratoires, d'hôpitaux et de firmes pharmaceutiques.

8.6 Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité comprennent notamment des indemnités perçues pour un montant de 36.180 EUR, ainsi que des loyers perçus par le LCSB pour un montant de 55.210 EUR.

8.7 Charges de personnel

Frais de personnel

Les frais de personnel figurant au compte de résultat se composent des éléments suivants :

En € arrondi

Charges de personnel	Période du 1 Janvier 2015 au 31 Décembre 2015	Période du 1 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014
Traitements et salaires	(7 794 685)	(8 960 687)
Charges sociales	(1 049 845)	(1 045 744)
Total	**(8 844 530)**	**(10 006 431)**

Effectifs à la clôture

La Société emploie 220 personnes à la clôture de l'exercice. Ces derniers sont répartis de la manière suivante :

	Exercice 2015	Exercice 2014
Employés	219	220
Autres indépendants	1	1
TOTAL	220	221

8.8 Produits financiers et charges financières

Les principales composantes du coût de l'endettement financier sont les suivantes :

En € arrondi

Résultat financier	Période du 1 Janvier 2015 au 31 Décembre 2015	Période du 1 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	*156 080*	105 672
Produits financiers	**156 080**	**105 672**
Intérêts relatifs aux emprunts obligataires	*(2 138 094)*	*(1 819 551)*
Intérêts relatifs auprès des établissements de crédit	-	*(99 019)*
Charges financières liées au SWAP	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	*(25)*	*(40)*
Charges financières liées au retraitement CB	*(114 690)*	*(47 970)*
Charges financières	**(2 252 809)**	**(1 966 580)**
Coût de l'endettement financier net	**(2 096 729)**	**(1 860 908)**
Autres produits et charges financières	-	*50 000*
Résultat financier	**(2 096 729)**	**(1 810 908)**

Le résultat financier est principalement lié aux coûts des différents financements de la Société.
Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont principalement constitués des escomptes obtenus pour paiement sous huitaine.

Le coût de l'endettement financier brut est constitué de charges d'intérêt d'emprunt et de location-financement. Voir note 8.18 pour le détail des emprunts de la société.

8.9 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont principalement constitués du goodwill relatif à la fusion de la Société avec anciennement L.L.A.M S.A. Le goodwill a été dégagé lors de la fusion et représente l'écart d'acquisition entre le prix payé par l'acquéreur et la valeur nette comptable de l'entreprise fusionnée.

En € arrondi | *Au 31 décembre 2015*

Ecart d'acquisition	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Goodwill de fusion LLAMproject SA	63 301 094	-	63 301 094
Goodwill Centre Thermal Mondorf	787 398	-	787 398
Total	**64 088 492**	**-**	**64 088 492**

Les tests de dépréciation réalisés conformément à la norme IAS 36 ont été effectués sur la base de la valeur d'unité de l'unique UGT déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

La principale hypothèse retenue pour déterminer la valeur recouvrable des UGT est la suivante :

Unités Génératrices de Trésorerie	Période de projection	Taux d'actualisation	T° de croissance à long terme
UGT Biologie de proximité Luxembourg	6 ans	7,30%	2,20%

L'actualisation du cash-flow se fait sur la base du coût moyen pondéré du capital, déterminé en fonction des paramètres financiers de rendement et de risque du marché pour l'UGT.

Les tests de dépréciation réalisés couvrent la valeur des écarts d'acquisition présentés dans cette note ainsi que l'ensemble des actifs d'exploitation affectés aux UGT (actifs incorporels, corporels et éléments du besoin en fond de roulement net d'impôts différés passifs).

A fin Décembre 2015, aucune perte de valeur n'a été identifiée suite à la réalisation de ces tests.

Les tests de dépréciation montrent que la valeur comptable des actifs testés est couverte globalement.

8.10 Immobilisations incorporelles & corporelles

La ventilation par nature des immobilisations se présente comme suit :

En € arrondi

	Frais d'établiss.nt	Concessions, brevets et droits similaires	Véhicules et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeur brute au 01/01/2015	**-**	**159 394**	**742 027**	**6 542 588**	**2 689 850**	**10 133 859**
Acquisitions	33 807	79 942	-	5 745 082		5 858 831
Retraitement CB	-	-	101 399	3 126 768		3 228 167
Cession/mises au rebout CB	-	-	(194 040)	(306 390)		(500 430)
Cessions / Mses au rebut	-	-	-	(48 000)		(48 000)
Activation Immobilisation en cours	-	-	-	2 689 850	(2 689 850)	-
Valeur brute au 31/12/2015	**33 807**	**239 336**	**649 386**	**17 749 898**	**-**	**18 672 427**
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2015	**-**	**53 791**	**381 895**	**4 862 160**	**-**	**5 297 846**
Dotations aux amortissements	5 578	37 389	93	537 814	-	580 874
Retraitements CB	-	-	140 446	979 813	-	1 120 259
Cessions/Reprises CB	-	-	(99 990)	(199 750)	-	(299 740)
Cessions/Reprises	-	-	-	(48 000)	-	(48 000)
Amortissements et dépréciations cumulés au 31/12/2015	**5 578**	**91 180**	**422 444**	**6 132 037**	**-**	**6 651 239**
Valeur Nette Comptable au 31/12/2015	**28 229**	**148 156**	**226 942**	**11 617 861**	**-**	**12 021 188**

La Société a conclu un certain nombre de contrats de location-financement portant sur du matériel, et de l'équipement technique.

Au 31 Décembre 2015, le montant des immobilisations corporelles en crédit-bail s'analyse comme suit :

En € arrondi	*Au 31 décembre 2015*	*Au 31 décembre 2014*
Véhicules et machines	557 040	591 960
Autres installations, outillage et mobilier	6 143 760	3 325 820
Amortissements cumulés	(2 889 900)	(1 993 270)
IMMOBILISATIONS EN LOCATION - FINANCEMENT	**3 810 900**	**1 924 510**

Les engagements de loyers futurs minimaux des immobilisations en location – financement au 31 Décembre 2015 se détaillent comme suit :

En € arrondi	*Au 31 décembre 2015*	*Au 31 décembre 2014*
Moins d'un an	1 049 318	956 759
Plus d'un an et moins de 5 ans	2 572 972	894 000
5 ans et plus	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE LOYER	**3 622 290**	**1 850 759**

8.11 Autres actifs financiers

La ventilation par nature des autres actifs financiers se présente comme suit :

En € arrondi	*Au 31 décembre 2015*	*Au 31 décembre 2014*
Actifs non courant		**Valeur nette**
Parts dans les entreprises liées	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Dépôts et cautionnements	21 586	21 561
Total	**21 586**	**21 561**

Les autres actifs financiers non courant correspondent à la part des créances dont l'échéance est à plus de un an.

8.12 Impôts

8.12.1 Impôts

La charge d'impôt se ventile comme suit :

En € arrondi

Impôts	**01/01/2015-31/12/2015**	**01/01/2014-31/12/2014**
Impôt courant sur les bénéfices	(1 255 687)	(3 548 358)
Impôt fortune	(20 000)	(20 400)
Impôt différé	(59 975)	(138 022)
Total	**(1 335 662)**	**(3 706 780)**

8.12.2 Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt applicable

Le tableau ci – après résume le rapprochement entre :

- d'une part, le taux d'impôt légal
- d'autre part, le taux d'impôt réel calculé sur le résultat des activités poursuivies avant impôt

En € arrondi

Preuve d'impôt	01/01/2015-31/12/2015	01/01/2014-31/12/2014
Résultat net	**2 949 750**	**7 728 907**
Impôts sur les bénéfices	(1 255 687)	(3 548 357)
Impôts Fortune	(20 000)	(20 400)
Impôts différés	(59 975)	(138 022)
Charge impôt	**(1 335 662)**	**(3 706 780)**
Résultat avant impôt	**4 285 412**	**9 967 217**
Taux Impôt théorique	32,22%	32,22%
Charge impôt théorique	(1 380 760)	(3 684 578)
Différence à expliquer pour passer de l'impôt théorique à l'impôt effectif	**(45 098)**	**22 201**
Charge/Produit net d'impot réel	(45 098)	22 201
Différence de taux sur retraitements de consolidation		-
Différence de taux sur retraitements de consolidation		-
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	**31,17%**	**32,41%**

8.12.3 Actifs et Passifs d'impôt différé comptabilisés

Les actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés se répartissent comme suit :

En € arrondi

Analyse des impôts différés par nature	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Retraitement des contrats de location - financements	(58 894)	(73 778)
Mise à la juste valeur nette des actifs incorporels nets des amortissements	(115 342)	(40 483)
Total	**(174 236)**	**(114 261)**

8.13 Stocks

Les stocks du groupe sont composés de réactifs et de consommables.

En € arrondi

Stocks	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Réactifs et consommables	210 128	577 741
Autres consommables	81 633	73 079
Total brut	**291 761**	**650 820**
Provision pour dépréciation des stocks	-	-
Total net	**291 761**	**650 820**

8.14 Créances clients et autres créances

Le détail du poste clients et autres débiteurs est le suivant :

En € arrondi

Créances clients	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Clients	2 563 897	2 848 922
Provision pour dépréciation des créances clients	(99 192)	(59 060)
Total net	**2 464 705**	**2 789 862**

En € arrondi

Autres actifs courants	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Autres créances	112 274	100 963
Charges constatées d'avance	257 646	148 427
Total net	**369 920**	**249 391**

8.15 Créances financières courantes

Le détail du poste créances financières courantes est le suivant :

En € arrondi

Créances financières courantes	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Avances de trésorerie	12 450 000	6 000 000
Intérêts courus sur avance de trésorerie	42 193	4 261
Total trésorerie active	**12 492 193**	**6 004 261**

Cette avance de trésorerie a été effectuée envers une partie liée (cfr note 8.27.1).

8.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

En € arrondi

Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Disponibilités	2 667 840	11 116 925
Total trésorerie active	**2 667 840**	**11 116 925**

8.17 Capital et réserves

Les mouvements du poste « Capital souscrit » se présentent comme suit :

En € arrondi — *Actions Ordinaires*

	Capital	Apport
Constitution de la Société	**31 000**	
Augmentation de capital :		
9 Juin 2011		21 190 000
14 Juin 2011		10 000 000
Total	**31 000**	**31 190 000**
En circulation au 31 Décembre 2015 :		
Actions entièrement libérées		31 221 000
Total		**31 221 000**

8.17.1 Actions ordinaires

A chaque action ordinaire est attaché un droit de vote aux assemblées générales. Elles bénéficient du droit de recevoir toutes sommes prélevées sur le bénéfice, l'actif social, les réserves, les distributions et au boni de liquidation.

8.17.2 Prime d'émission

La fusion-absorption de LTE avec date d'effet au 1er Janvier 2012 a donné lieu à un boni de fusion de 298 913,79 EUR, suite à l'absorption de LTE par la société à la valeur comptable.

8.17.3 Réserve légale

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital. La réserve légale ne peut être distribuée.

8.17.4 Autres réserves

Les autres réserves sont principalement constituées de la réserve de l'impôt sur la fortune.

8.18 Dettes financières

Les passifs financiers s'analysent comme suit :

En € arrondi

Emprunts et dettes financières	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Emprunt auprès des établissements de crédit à plus d'un an	6 411 577	7 853 031
Emprunt auprès des entreprises liées à plus d'un an		
Emprunt auprès des établissements de crédit à moins d'un an	1 435 969	1 485 125
Emprunt auprès des entreprises liées à moins d'un an	-	-
Emprunt auprès des entreprises liées à plus d'un an	29 405 744	27 457 056
Dettes financières sur crédit bail	3 622 290	1 850 759
Total	40 875 581	38 645 972

8.18.1 Termes et échéancier de remboursement des dettes

En € arrondi

Emprunts et dettes financières	**31 Décembre 2015**	**Dont <1 an**	**Dont 1 à 5 ans**	**Dont > ou = 5 ans**
Emprunt auprès des établissements de crédit	7 847 546	1 435 969	5 489 147	922 430
Emprunt auprès des entreprises liées	29 405 744	-	-	29 405 744
Dettes financières sur crédit bail	3 622 290	1 049 318	2 572 972	-
Total	**40 875 581**	**2 485 287**	**8 062 119**	**30 328 175**

Le financement mis en place lors de la création du groupe comprend :

Deux tranches d'emprunts auprès des établissements de crédit Banque & Caisse d'Epargne de l'État (« BCEE ») sont rémunérées à taux variable. Les intérêts sont payables trimestriellement. La première tranche (A) a été remboursée selon un échéancier mensuel qui s'étendait jusqu'au 5 Décembre 2014. La deuxième tranche (B) a été remboursée selon un échéancier mensuel qui s'étendait jusqu'au 1 Janvier 2015. Le 18 Janvier 2013, une troisième tranche (C) à taux variable est remboursable selon un échéancier mensuel qui s'étend jusqu'au 17 Janvier 2018.

En date du 31 Janvier 2013, le Groupe CERBA EUROPEAN LAB (actuellement CERBA HEALTHCARE), a décidé un refinancement de sa dette senior en émettant un emprunt obligataire High Yield sur le marché luxembourgeois. Le refinancement a consisté en un remboursement anticipé de la dette auprès de la banque Natixis et la mise en place d'un nouveau prêt obligataire à un taux d'intérêt de 7% entre la maison mère CERBA EUROPEAN LAB S.A.S (actuellement CERBA HEALTHACARE S.A.S.) et la Société. L'échéance de ce prêt est fixée au 21 juillet 2025.
L'emprunt à taux fixe est remboursable à tout moment sous réserve d'un préavis de 10 jours.

Le 08 Septembre 2014 un emprunt a été souscrit envers la BCEE, à taux variable et remboursable selon un échéancier mensuel qui s'étend jusqu'au 30 Juin 2021.

La répartition des emprunts et dettes financières entre l'application de taux fixe ou variable est la suivante :

En € arrondi

Emprunts et dettes financières	31 Décembre 2015	Taux fixe	Taux variable
Emprunt auprès des établissements de crédit	7 847 546	-	7 847 546
Emprunt auprès des entreprises liées	29 405 744	29 405 744	
Dettes financières sur crédit bail	3 622 290	3 622 290	-
Total	**40 875 581**	**33 028 034**	**7 847 546**

8.19 Autres passifs non courants

Le détail des autres passifs non courants est le suivant :

En € arrondi

Autres passifs non courants	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Autres dettes	13 275	344 500
Total	**13 275**	**344 500**

Ce poste correspond à la partie non courante de la dette envers un ancien membre du management au titre de cessation de prestation. La partie courante de cette dette pour EUR 304 725 est reprise dans le poste Autres dettes (cfr note 8.22).

8.20 Provisions pour risques et charges

Au 31 Décembre 2015, une provision d'un montant pair à 8 078 Euro, destinée à faire face à des risques commerciaux liés à l'exploitation, est comptabilisée.

Une provision d'un montant pair à 40 000 Euro a été allouée courant l'exercice 2015 pour possibles litiges salariaux.

En € arrondi

Provisions pour risques et charges	31 Décembre 2014	Dotations	Reprises	31 Décembre 2015	Part <1 an	Part >1 an
Provision pour litiges	2 500	8 078	(2 500)	8 078	8 078	-
Provision pour litiges salariaux	-	40 000	-	40 000	40 000	
Total	**2 500**	**48 078**	**(2 500)**	**48 078**	**48 078**	**-**

8.21 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Le détail des fournisseurs au 31 Décembre 2015 est le suivant :

En € arrondi

Dettes fournisseurs et autres créditeurs	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Dettes fournisseurs	2 592 990	1 111 792
Total	**2 592 990**	**1 111 792**

8.22 Autres passifs courants

Le détail des autres passifs courants au 31 Décembre 2015 est le suivant :

Autres passifs courants	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Dettes sociales	246 882	237 458
Dettes fiscales	5 171 398	7 090 992
Autres dettes	628 046	492 400
Total	**6 046 326**	**7 820 850**

8.23 Instruments financiers

8.23.1 Gestion du risque financier

8.23.1.1 Introduction

La Société est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit ;
- Risque de liquidité ;

Cette note présente des informations sur l'exposition de la Société à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

8.23.1.2 Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au Conseil d'Administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques de la Société.

La politique de gestion des risques de la Société a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités de la Société.

La Société, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Conseil d'Administration de la Société a pour responsabilité de veiller à l'application par la Direction de la politique et des procédures de gestion des risques de la Société, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques avec les risques auxquels la Société est confrontée.

8.23.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est géré au niveau de la Société.

Le risque de crédit concerne la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments financiers et les dépôts auprès des banques et institutions financières, ainsi que les expositions de crédit aux clients, y compris les créances impayées.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la valeur comptable des prêts et créances.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est décrit dans le paragraphe ci-après.

8.23.2.1 Clients et autres débiteurs

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs à la date de clôture est faible. Les clients de la Société sont majoritairement au Luxembourg et représentent pour une majeure partie la Caisse Nationale de Santé Luxembourgeoise (« CNS »).

En € arrondi

Échéance des créances	31 Décembre 2015	Dont <1 an	Dont 1 à 5 ans	Dont >5 ans
Clients	2 464 705	2 385 878	78 827	-
Autres créances	112 274	112 274	-	-
Charges constatées d'avance	257 646	257 646	-	-
Total brut	**2 834 625**	**2 755 798**	**78 827**	**-**

8.23.2.2 Pertes de valeur

Les dépréciations des créances clients s'élèvent en net au 31 Décembre 2015 à 40 132 EUR.

Il n'y a pas de provision relative aux autres débiteurs.

8.23.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche de la Société pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la Société.

Les flux de trésorerie contractuels non actualisés relatifs aux passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts estimés et hors impact des accords de compensation).

En € arrondi

Emprunts et dettes financières	31 Décembre 2015	Flux de trésorerie contractuels	Dont <1 an	Dont 1 à 5 ans	Dont >5 ans
Emprunts auprès des entreprises liées	29 405 744	25 427 574	-	-	25 427 574
Emprunts auprès des établissements de crédit BCEE	7 847 546	7 898 880	1 398 322	5 572 665	728 493
Total	**37 253 291**	**33 326 454**	**1 398 322**	**5 572 665**	**26 156 067**
Dettes financières de Crédit Bail	3 622 290				
Total	**40 875 581**				

8.23.4 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt, affectent le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

8.23.5 Gestion du capital

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver l'indépendance de la Société et de soutenir le développement futur de l'activité. Le capital s'entend comme le capital social, et les résultats non distribués. Le Conseil d'Administration veille au rendement des capitaux propres.

8.23.6 Valeurs comptables et justes valeurs

8.23.6.1 Justes valeurs versus valeurs comptables

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable dans l'état de situation financière :

En € arrondi

	Catégories - Valeurs au bilan		31 Décembre 2015
	Actif en juste valeur par résultat	Prêts et créances	Juste valeur
Non courant			
Autres actifs non courants	-	21 586	21 586
Courant			
Créances Clients et autres débiteurs	-	2 473 030	2 473 030
Autres actifs courants	-	369 920	369 920
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 659 554	2 659 554
Actifs financiers	**-**	**5 524 090**	**5 524 090**
	Instruments dérivés en juste valeur par résultat	Dettes et autres passifs courants	Juste valeur
Non courant			
Emprunts et dettes financières long terme	-	38 390 293	38 390 293
Courant			
Emprunts et dettes financières court terme	-	2 485 287	2 485 287
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	2 592 990	2 592 990
Autres dettes et passifs courants	-	6 046 326	6 046 326
Passifs financiers	**-**	**49 514 896**	**49 514 896**

La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances. Il en est de même pour les autres créances et les autres dettes courantes.
La juste valeur des emprunts et dettes financières long terme est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu du fait que le taux d'intérêt appliqué tient compte du risque lié à la maturité en 2025.

8.24 Contrats de location simple

Les contrats de location (baux) sont contractés au prix du marché et ne sont pas considérés comme des actifs à ce stade.

8.25 Honoraires du réviseur d'entreprises

L'ensemble des honoraires à payer au réviseur d'entreprises se présente comme suit :

En € arrondi

	01/01/2015-31/12/2015	01/01/2014-31/12/2014
Audit		
Honoraires d'audit	56 277	80 512
Autres honoraires	21 564	30 000
Total	**77 841**	**110 512**

8.26 Engagements hors bilan

8.26.1 Engagements donnés

Nature	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Hypothèque et nantissements bancaires	12 525 282	12 957 067
Avals, cautions et autres engagements donnés	22 394 292	21 985 886
Total brut	**34 919 574**	**34 942 953**

Les nantissements donnés sont les suivants :

- Un nantissement sur les créances clients pour EUR 2.497.811 ainsi qu'un nantissement bancaire pour EUR 2.529.811 (total EUR 5.027.622) en faveur de Cerba Healthcare S.A.S. en garantie du prêt reçu (cfr notes 8.18.1 et 8.27.1)
- Un nantissement sur le fonds de commerce de la société à hauteur du montant du prêt reçu pour financer le projet « Belval », soit EUR 7.497.660, en faveur de la BCEE (cfr note 8.18.1)

Les cautions et engagements correspondent aux :

- Engagements non encore échus sur les loyers pour EUR 21.910.778 (dont EUR 17.496.961 en relation avec le nouveau siège de Belval)
- Engagements non encore échus sur des matériels loués pour EUR 7.711
- Garanties bancaires données en relation avec les loyers pour EUR 475.803

8.27 Parties liées

8.27.1 Société mère et société tête de groupe

Les parties liées identifiées par la Société sont les suivantes :

- CERBA HEALTHCARE S.A.S (anciennement Cerba European Lab S.A.S.)
- Cerba HealthCare Belgium SPRL détient 100 % des titres de la Société
- CERBA SELAFA
- FINANCIERE GALLION 0
- CERBA HEALTHCARE GESTION (anciennement Groupe CEL Gestion)

Une avance de trésorerie a été conclue entre CERBA EUROPEAN LAB S.A.S. et la Société au taux variable 0,20% + Euribor 3 mois et à échéance d'un an renouvelable.

En € arrondi

Entités	Nature	Capital au 31 Décembre 2015	Intérêts courus au 31 Décembre 2015	VNC au 31 Décembre 2015	Produit d'intérêt au 31 Décembre 2015
ACTIF					
CHC	Avance de trésorerie	12 450 000	42 193	12 492 193	37 932
Total		12 450 000	42 193	12 492 193	37 932

En date du 31 Janvier 2013, le Groupe HEALTHCARE (anciennement CERBA EUROPEAN LAB) a décidé un refinancement de sa dette senior en émettant un emprunt obligataire High Yield sur le marché luxembourgeois. Le refinancement a consisté en un remboursement anticipé de la dette auprès de la banque Natixis et la mise en place d'un nouveau prêt obligataire à un taux d'intérêt de 7% entre la maison mère CERBA HEALTHCARE S.A.S. (anciennement EUROPEAN LAB S.A.S.) et la Société. L'échéance de ce prêt est fixée au 21 juillet 2025.

L'emprunt à taux fixe est remboursable à tout moment sous réserve d'un préavis de 10 jours.

En € arrondi

Entités	Nature	Capital au 31 Décembre 2015	Intérêts courus au 31 Décembre 2015	VNC au 31 Décembre 2015	Charge d'intérêt au 31 Décembre 2015
PASSIF					
CHC	Prêt obligataire	27 607 427	1 798 317	29 405 744	1 948 688
Total		27 607 427	1 798 317	29 405 744	1 948 688

8.27.2 Rémunération des dirigeants

Compte tenu de la structure de la Société, et conformément à l'article 65 – 17 de la loi du 19 décembre 2002 l'information conduirait à communiquer un montant individuel et n'est donc pas présentée.

Ni les organes de gestion, ni les organes de surveillance n'ont fait l'objet d'allocation d'avances ou de crédits.

8.28 Evénements post-clôture

En date du 18 février 2016, suite démission de Madame C.Dessoy de ses fonctions d'administrateur en date du 14 décembre 2015, une Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de nommer Madame G.Perez-Lecomte administrateur de la société pour une durée de six ans.